Un terrain de 20 hectares aux abords du lac Brompton protégé à vie

Alain Bérubé | La Pensée

Grâce entre autres à une importante mobilisation citoyenne, Corridor appalachien a pu concrétiser son premier projet de conservation à perpétuité sur la rive nord-ouest du lac Brompton, à Racine.

Un terrain d'une superficie de 20,3 hectares a été acquis par l'organisme, pour un investissement en conservation de près de 1,1 M\$. La congrégation des Missionnaires de Marianhill, qui a acquis ce terrain en 1951 afin d'en faire un lieu de retraite, a choisi de s'en départir.

« L'acquisition de la propriété par Corridor appalachien a freiné les élans d'éventuels promoteurs immobiliers », fait observer la directrice générale Mélanie Lelièvre.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a payé près de 50 % des coûts du projet.

Environnement et Changement climatique Canada a également contribué au projet, tout comme la Municipalité de Racine (25 000 \$). Une campagne de financement a contribué à accélérer l'acquisition de la propriété.

« En tout, 63 donateurs nous ont permis d'amasser 250 000 \$. C'est un beau tour de force qui nous permet de protéger pour toujours un précieux joyau écologique », commente Mme Lelièvre.

La nouvelle aire protégée du ruisseau Ely est située à proximité du projet d'agrandissement du parc national du mont Orford,

Le terrain est composé de communautés forestières matures avec des érablières rouges et sucrières, ainsi que des marécages, des marais et des milieux naturels riverains au lac Brompton, en plus d'une portion d'eau libre.

« C'est une véritable richesse naturelle que nous préserverons avec cette acquisition. On trouve sur place des habitats de la



Corridor appalachien a acquis un terrain d'environ 20 hectares sur la rive nord-ouest du lac Brompton, à Racine. On trouve le ruisseau Ely dans cette nouvelle aire protégée. C'est le premier projet de conservation à perpétuité pour cet organisme dans ce secteur. (photo Corridor appalachien)

salamandre sombre du Nord et de la salamandre pourpre, des espèces potentiellement menacées. Il y a aussi des espèces de tortues, dont celle des bois, qui bénéficient d'un statut particulier au Québec et dans l'ensemble du Canada. C'est vraiment une excellente nouvelle! », conclut Mme Lelièvre

Canards Illimités Canada et l'Association pour la protection du lac Brompton (APLB) ont également fait leur part, en devenant ainsi de nouveaux partenaires pour Corridor applachien.

Le président de l'APLB, Denis Mercier, applaudit la concrétisation de ce projet situé dans un milieu de grande biodiversité menacée par des projets de développement.

« La mobilisation citoyenne pour amasser la contribution locale a été exceptionnelle et démontre à quel point notre communauté a la santé du lac à cœur. Notre organisme est fier d'avoir appuyé la démarche de Corridor Appalachien. Nous envisageons de poursuivre sur cet élan avec de nouveaux projets pour continuer à assurer

la pérennité de l'héritage naturel exceptionnel du lac Brompton pour les générations présentes et futures », a-t-il déclaré.

Le maire de Racine, Mario Côté, a exprimé sa joie d'avoir pu donner un coup

de main avec l'ensemble du conseil municipal.

« La préservation de ce patrimoine naturel sera un héritage inestimable pour les générations à venir », dit-il.



